

PROFIL DE VULNÉRABILITÉ DES EAUX DE BAINNADE

LA FICHE DE SYNTHÈSE

Plage de Casino Rotonde

Caractéristiques de la zone de baignade

Nature : sable

Longueur : 1700 m (comprend les 3 plages Casino Rotonde, Murs-Blancs et Piégu)

Période d'ouverture :

Début de la saison : mi-juin

Fin de la saison : mi-septembre

Fréquentation : le 19 août 2016 : 1755 plagistes
et 1086 baigneurs

Equipements :



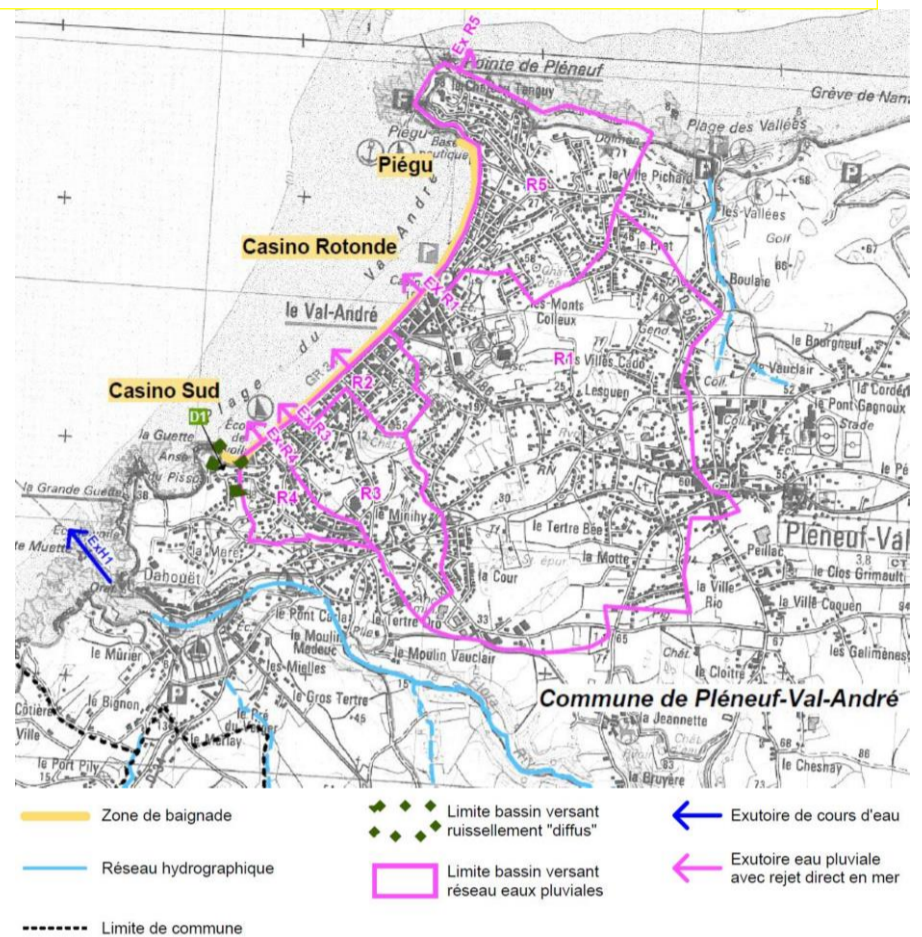
Accessibilité aux animaux : non

Activités pratiquées: Baignade, pêche à pied, kayak de mer



vue aérienne de la plage (géoportail)

Plan du bassin versant



Sources possibles de pollution

Sources de pollution	Description
Postes de refoulement	4 postes de refoulement sur la zone d'étude
assainissement autonome	1 installation non acceptable
ruissellement pluvial	5 exutoires d'eau pluviale se situent au niveau des plages Piégu-Casino
camping-car	Stationnement possible au niveau du parking du Piégu
Faune maritime	Ilot du verdelet à proximité
Port du Piégu	120 places de mouillage sans réceptions des eaux noires

Historique de la qualité de l'eau de baignade

A l'issue de la saison 2017 et en prenant compte les résultats depuis 2014, la qualité bactériologique de l'eau selon la directive européenne de 2006 est EXCELLENTE.



Eaux de baignade
excellente qualité

★★★★ Excellent
★★★ Bon
★★ Suffisant
★ Mauvais

Aucune fermeture en 2017

Contact : 02.96.63.13.00

ou 06.31.47.57.94



Plus d'informations sur : <http://www.pleneuf-val-andre.fr/decouvrir-la-ville/analyse-des-eaux-de-baignade>

Gestion active

Procédure de gestion active en place sur la commune : L'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) et le laboratoire d'analyses des Côtes d'Armor (LABOCEA) effectuent des analyses hebdomadaires des eaux de baignade. Les services techniques de la Ville de Pléneuf-Val-André assurent une surveillance journalière des plages, de la pluviométrie et des sources de pollution. Ces contrôles de qualité des eaux de baignade permettent d'obtenir un classement de la qualité et d'assurer la protection sanitaire des baigneurs en informant efficacement le public (panneau d'information, site internet ...) et d'enclencher une gestion de crise si nécessaire avec éventuelle fermeture préventive.

– Aucune fermeture préventive en 2017